

National Allied Golf Associations



Mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires Le 6 août 2014

Contexte

La *National Allied Golf Associations* (NAGA) est une organisation nationale de golf composée de l'Association canadienne des surintendants de golf (CGSA), de PGA of Canada, de la Société canadienne des directeurs de clubs (CSCM), de l'Association nationale des propriétaires de terrains de golf (NGCOA) et de Golf Canada, qui œuvre à l'amélioration de tous les secteurs du golf au Canada. Formée en 1999, la NAGA a pour objectif de travailler en collaboration avec les leaders de tous les secteurs pour assurer un avenir prospère au golf au Canada.

Le golf canadien en chiffres

- Produit intérieur brut de 14,3 milliards de dollars : un joueur important dans l'économie de chaque province et du Canada, représentant approximativement 1 % du PIB total.
- 300 000 effectifs employés, dont 155 000 employés directement dans le golf – création d'emplois effectifs, souvent le plus important employeur dans bon nombre de localités.
- 37 % des personnes employées dans le domaine du golf sont des étudiants : une expérience de travail utile pour les jeunes et une source de revenu fiable pour financer une partie de leurs études collégiales et universitaires.
- Plus de 475 millions de dollars par an de dons sont recueillis pour des organismes de bienfaisance.
- 1,5 milliard de dollars de valeur supplémentaire de biens immobiliers pour ceux qui vivent des localités abritant des terrains de golf – un facteur clé de promotion immobilière.
- 1 million de séjours de golf de plus de 24 heures par an par des Canadiens au Canada, et 9 millions par des Américains : un facteur clé de promotion du tourisme canadien.
- 3 milliards de dollars d'impôts produits par an à tous les paliers de gouvernement – une source de revenu substantielle pour financer des services gouvernementaux utiles aux niveaux fédéral, provincial et municipal.
- 5,7 millions de golfeurs au Canada : taux le plus élevé de participation à un sport, y compris le hockey.
- Participants de tous âges, des deux sexes, de divers milieux culturels, de tous les niveaux : la participation la plus diversifiée à un sport au Canada.
- 2 300 clubs de golf présents dans l'ensemble des provinces et territoires : plus de terrains de golf par habitant que tout autre pays au monde.

- 60 millions de rondes de golf jouées par année : cela a des répercussions économiques importantes, mais en baisse au cours des 10 dernières années.
- Plus de 200 000 hectares d'espaces verts préservés, y compris 41 000 hectares de faune non gérés – les terrains de golf constituent la seule et unique forme de développement immobilier la plus écologiste.
- Une marche saine de 10 à 15 km en plein air dans un cadre magnifique, permettant de brûler 1 400 calories – l'une des activités récréatives les plus agréables pour faire de l'exercice.
- Cinq heures de vie sociale de qualité – un cadre idéal combinant une activité récréative agréable et du temps de qualité avec la famille, les amis et les associés.
- L'une des tactiques commerciales les plus efficaces pour accroître son chiffre d'affaires.

Recommandation

Pour encourager la croissance économique, la NAGA recommande au gouvernement de modifier la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LIR) afin d'accorder aux gens d'affaires organisant des activités récréatives pour leurs clients une déduction de 50 % des droits de jeu et de location de voitures de golf, ce qui rétablirait l'équité de la concurrence avec les autres secteurs de l'accueil et du divertissement. Par suite de la réforme fiscale de 1971, l'Agence du revenu du Canada n'autorise plus la déduction des dépenses engagées par les gens d'affaires pour les activités de divertissement de clients sur un terrain de golf, conformément à l'article 18.1.1 de la *LIR*. Ainsi, des gens d'affaires évitent les sorties de golf pour des raisons fiscales. Étant donné que le rôle de la *LIR* repose, entre autres, sur le principe d'équité, elle ne devrait pas faire preuve de discrimination de cette façon envers l'industrie du golf de ce pays, une iniquité que nous ne pouvons plus supporter.

Pour les 2 300 exploitants canadiens de terrains de golf, qui sont maintenant confrontés à une concurrence des plus féroces de l'histoire de notre industrie, cette entrave fiscale injuste et désuète n'est plus un inconvénient tolérable. La NAGA et ses associations membres prient instamment le gouvernement fédéral de corriger ce problème et d'établir l'équité fiscale pour l'industrie canadienne du golf.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à réduire le volume de paperasse actuellement imposé aux entreprises; les 2 300 clubs de golf ne peuvent concurrencer les autres secteurs auxquels l'Agence du revenu du Canada reconnaît la nécessité de divertir les clients. Il est fondamental que le gouvernement appuie les propriétaires de petites entreprises canadiennes qui contribuent pour une large part à la prospérité économique future du pays.

En corrigeant cette iniquité qui perdure depuis quarante ans dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*, le gouvernement favorisera la création d'emplois et la croissance non seulement dans l'industrie du golf, mais également dans de nombreux secteurs à un coût négligeable pour le gouvernement fédéral.